

Le groupe de travail était « piloté » par Anne-Marie Amigues (sous-directrice en charge de la gestion des personnels et des parcours professionnels).

La délégation CGT Finances Publiques était composée de Sébastien Weber (bureau national), Gilles Baudet (CAP Nationale, catégorie C), Sylvain Carpentier (CAP Nationale catégorie B) et Pierre-Jean Langue (CAP Nationale catégorie A).

5 fiches proposant des évolutions en matière de règles d'affectations/mutations étaient à l'ordre du jour :

- Fiche n°1 les impacts de la préfiguration sur la campagne de mutation nationale de mutation 2019 (A,B et C),
- Fiche n°2 extension du recrutement au choix des A dans les directions Nationales Spécialisées (DNS),
- Fiche n°3 les modalités de recrutement des A dans les directions de Mayotte et de la Guyane,
- Fiche n°4 les vœux liés (A,B et C),
- Fiche n°5 les mesures d'accompagnement des évolutions des DISI (A,B et C).

En réponse à nos propos liminaires, l'administration a indiqué que « l'idée de la réforme était de revitaliser/restructurer le dialogue social local et que, si d'éventuels problèmes survenaient, les représentants des personnels locaux nous feraient remonter les entorses aux règles ».

Pour sa part, Anne-Marie Amigues ne pense pas que des risques de dérive existent affirmant « qu'aujourd'hui les directions respectent les règles ».

Elle a par ailleurs rappelé que dans le nouveau système de mutation la priorité réservée aux agents du département sur les collègues arrivants en mutation était un « gain pour les agents ».

Anne Marie Amigues a indiquée que les équipes RH seraient formées en 2019 et 2020 sur le contrôle des règles dans le cadre de la départementalisation et que le dialogue social serait renforcé.

.../...

## suite pièce jointe

fichiers:



[Télécharger compte\\_rendu\\_gt\\_mutation\\_du\\_11\\_oct\\_2018.pdf](#) (878.74 Ko)

**Public:** [GT 2018](#)

[Mobilité](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank